

Compléments à la demande d'enregistrement de l'élevage de canards  
du GAEC DES TROIS RIVIERES, ICPE rubrique 2111-2  
en réponse au courrier de la DDPP du 8/11/2018 (copie en annexe).

1. Déclaration des effectifs de bovins

Par télédéclaration, nous avons informé la préfecture :

- du changement d'exploitant de l'élevage, l'EARL DES TROIS RIVIERES ayant été transformée en GAEC ;
- de la modification des effectifs de vaches allaitantes (désormais moins de 100) et des effectifs de bovins à l'engraissement (90 au lieu de 120) présents sur le site La Burlasserie.

Les justificatifs de ces télédéclarations sont en annexe à cette réponse.

2. Convention de reprise de lisier

Cette convention signée est en annexe à cette réponse.

3. Capacité technique des exploitants

Freddy BONNEAU :

- BEPA + BAC PRO polycultures élevage
- agriculteur à La Burlasserie, LE LANDREAU depuis 2004.

Sabrina BONNEAU :

- CCTAR
- agricultrice à La Burlasserie, LE LANDREAU depuis 2008.

L'exploitation comptait au départ un élevage de bovins (troupeau allaitant et taurillons) et des cultures puis il y a eu mise en place d'un élevage de canards de Barbarie en 2015.

4. Capacités financières de l'exploitation

Les éléments financiers ont été transmis à la DDPP directement par les éleveurs.

## 5. Conditions d'épandage

Le lisier sera épandu avec un enfouisseur à disque sur les prairies et avec un épandeur à dents sur les terres de culture (colza).

### Scénario d'épandage modifié

EFFLUENTS	Culture	Surface de la culture	Surface recevant des effluents	Période d'apport	Quantité épandue		
					/ha	Totale	
Fumier de bovins	Céréales	64 ha	54 ha	Automne	15 t /ha	813 t	
Lisier de canards	Maïs	12 ha	10 ha	Printemps	35,5 m <sup>3</sup> / ha	355 m <sup>3</sup>	1.910 m <sup>3</sup>
	Prairies	96 ha	49 ha	Printemps	19 m <sup>3</sup> / ha	931 m <sup>3</sup>	
	Colza	25 ha	21 ha	Automne	19 m <sup>3</sup> / ha	399 m <sup>3</sup>	
	Prairies	96 ha	15 ha	Automne	15 m <sup>3</sup> / ha	225 m <sup>3</sup>	

## 6. Exportations des cultures

L'ensilage d'herbe correspond ici à de l'enrubannage, c'est-à-dire à de l'herbe récoltée à un stade précoce et qui a donc une valeur nutritionnelle importante.

## 7. Circulation des véhicules

Les véhicules qui viendront sur l'exploitation sont principalement les camions de livraison d'aliment, d'enlèvement des animaux, et ceux pour la reprise du lisier.

Ces camions accéderont au site par 2 entrées différenciées (cf. plan en annexe à cette réponse.).

La reprise du lisier aura lieu à raison de 2 à 3 jours par mois.

## 8. Aménagement paysager du site

Comme il est indiqué sur les plans joints, une haie a déjà été plantée il y a 2 ans en bordure de route, le long du premier poulailler ; cette haie n'est pas très développée pour le moment, mais elle s'étoffera à l'avenir.

Deux autres haies sont également prévues. (cf. plan en annexe à cette réponse).

Pour ces plantations, M. et Mme BONNEAU font intervenir le lycée agricole de BRIACE (Le LANDREAU).

## 9. Liste des annexes

1. Courrier de la DDPP du 8/11/2018
2. Justificatifs des télédéclarations des élevages
3. Convention signée de reprise de lisier
4. Plan sur fond cadastral et photo, avec accès au site et aménagements paysagers prévus.